Rapport d'orientation budgétaire 2024

Centre Communal d'Action sociale de Prades-le-Lez



La politique sociale envers les familles, les personnes seules, fragiles et les personnes âgées, est portée par le Conseil d'administration du CCAS, sa présidente Mme la maire, les élues en charge des solidarités et les agentes travaillant au CCAS.

La politique jeunesse et les actions en lien avec le projet éducatif de territoire sont déterminées par les élus.es en charge de ces thématiques et sont mises en pratique par le service jeunesse de la mairie.

Ces politiques sont menées en complémentarité et transversalité, afin de garantir une vision globale des enjeux et d'assurer l'efficacité des actions.

I- Contexte économique et social

1- Contexte international et national

- ✓ Comme en 2023, croissance mondiale ralentie
- ✓ Inflation dans la zone euro qui commence à ralentir
- ✓ Seconde année de guerre en Ukraine
- ✓ En France :
 - Fin du bouclier tarifaire pour l'électricité
 - Une croissance plus dynamique que prévue mais qui reste très modérée
 - Les perspectives d'emploi restent favorables

I- Contexte économique et social

2- Contexte local

- ✓ Fort impact de l'inflation sur le budget des ménages pradéens.
- ✓ Problématiques liées au logement sont très présentes en 2023, plusieurs personnes se sont retrouvées sans logement. Forte augmentation des demandes de logements sociaux.
- ✓ Les besoins en aide alimentaire sont aussi présents qu'en 2023 qui avait connu une hausse de 31% des inscrits à l'aide alimentaire.

Pour plus de détails, vous pouvez vous référer au document: « Bilan 2023-CCAS de Prades-le-Lez ».

1- Missions obligatoires

- √ L'aide sociale : accompagnement des personnes âgées ou en situation de handicap
- ✓ Accompagnement des bénéficiaires du RSA
- ✓ Procédure de domiciliation/Attestation d'élection de domicile (Forte augmentation des demandes de domiciliation au CCAS en 2022)
- ✓ Tenue d'un fichier des bénéficiaires de prestations d'aide sociale légale ou facultative (objectifs : établir le bilan annuel et repérer facilement les personnes économiquement les plus fragiles).
- ✓ Tenue d'un fichier des personnes fragiles et vulnérables (actuellement, 49 personnes recensées).

2- Missions facultatives

Principe de subsidiarité : Le CCAS n'intervient que dans les domaines délégués ou non couverts par les autres acteurs majeurs de la solidarité que sont le Département et La Métropole de Montpellier.

L'intervention du CCAS est toujours conditionnée aux ressources et à l'étude de la situation du foyer accompagné.

Le logement

- ✓ Suivi et centralisation des demandes de logement social.
- ✓ Hébergement d'urgence. En 2023, relogement des 2 familles ukrainiennes dans un logement communal et dans un logement social. D'ici quelques semaines, une dernière famille hébergée dans un des deux logements d'urgence intégrera un logement social appartenant à la commune.
- ✓ Prise en charge de tout ou partie des loyers impayés lorsque le Fonds Social de Solidarité (FSL) ne peut être mis en place.

L'aide alimentaire

- ✓ Don de colis alimentaires chaque semaine et de produits d'hygiène, 1 à 2 fois par an. Participation aux deux collectes nationales de la Banque alimentaire. Les produits sont stockés dans la commune pour compléter chaque semaine les produits de la Banque alimentaire.
- ✓ Octroi de tickets services pour l'achat de denrées alimentaires

Aides et accompagnements à destination des personnes âgées

- ✓ Ateliers mémoires : 100% financés par le CCAS.
- √ Séances d'activités sportives adaptées aux séniors : 100% financées par le CCAS.
- ✓ Partenariat avec le club des aînés « Lous Inventaïres » : participation financière pour des personnes adhérentes au Club qui n'auraient pas les moyens de participer à des activités.
- ✓ Organisation de la « semaine bleue ».
- ✓ Organisation d'évènements intergénérationnels (karaoké, débats, etc.).

Accompagnements multiples

- ✓ Aides pour l'insertion et la recherche d'emploi.
- ✓ Aides et accompagnements auprès des personnes fragiles connaissant des difficultés multiples et des situations sociales complexes.
- ✓ Accompagnement et soutien psychologique (par une psychologue clinicienne).
- ✓ Cours de français et accompagnement administratif via un partenariat avec le Secours Catholique.
- ✓ Espace d'information et de soutien pour les familles et malades d'un cancer (par une patiente partenaire).
- ✓ Formation « Les gestes qui sauvent » aux élèves du CM2 et 2 sessions pour les pradéens. Autres actions financées par le CCAS auprès des scolaires : « conférence sur le sommeil » et « addiction aux écrans ».

Les aides spécifiques aux familles (selon barème)

- ✓ Possibilité de prise en charge partielle ou totale des frais de scolarité et frais des activités périscolaires
- ✓ Participation au paiement des séjours pédagogiques et de vacances
- ✓ Possibilité de prise en charge partielle ou totale des adhésions associatives sportives et culturelles

Aides financières

- ✓ Les avances remboursables dites « crédits sociaux »
- ✓ Possibilité de prise en charge des factures impayées

3- Les partenaires et bénévoles du CCAS

- Le Secours Catholique de Montferrier-sur-lez
- La Ressourcerie du Lez
- Le Club des ainés « Lous Inventaïres »
- Réseau « violences intrafamiliales »
- Les associations LIEM et CODES à destination des bénéficiaires du RSA
- l'association Culture et Sport Solidaire 34
- Réseau des CCAS, l'UNCCAS et UDCCAS
- Médiatrice de Justice (Permanences gratuites au Centre Rabelais 1 fois par mois)
- Département : Permanence assistante sociale, Réseau PASIP (réseau d'accueil social inconditionnel de proximité), Réseau pour la prise en charge des personnes de +60 ans,..
- Montpellier Méditerranée Métropole au Centre Rabelais :

Conseiller numérique : 1 fois par semaine, les vendredis matin

Mission Locale : 1 fois par semaine, les mercredis après midi

Les bénévoles du CCAS:

- ✓ Une vingtaine de bénévoles sont mobilisés à tour de rôle chaque semaine pour assurer la distribution de l'aide alimentaire, mais aussi pour participer aux deux collectes annuelles de la Banque alimentaire (collecter, aller dans les écoles, peser et stocker les denrées) et aux opérations des colis d'hygiène (recueillir les besoins et constituer les colis personnalisés).
- ✓ Ponctuellement : des bénévoles interviennent pour de l'aide à l'orientation professionnelle, des cours de Français Langue Étrangère (FLE) et alphabétisation, etc.

1- Composition des recettes de fonctionnement du CCAS en 2023

Années	Subvention communale	Boutiques solidaires	Concessions cimetières	Dons	Remboursement de crédits sociaux	
2018	30 000 €	7 870 €	3 597,56 €	147€	1 460 €	
2019	30 000 €	11 080,30 €	1 991,99 €	2 078,20 €	1 645 €	
2020	45 800 €	5 139,20 €	6 135,65 €	810€	2 000 €	
2021	65 000 €	15 040,30 €	2 151,01 €	105 €	0 €	
2022	45 000€	0	4 796,45 €	435 €	102€	
2023	65 000€	0	1035,33 €	203€	818€	

	2019		2020		2021		2022		2023	
	BP	CA	BP	CA	BP	CA	BP	CA	BP	CA
Dépenses de fonctionnement	50 254,61	48 574,92	61 796,18	54 695,09	87 946,57	72 675,89	72409,49	65302,15	73973,91	45973,42
Recettes de fonctionnement	50 254,61	53 971,10	61 796,18	64 941,66	87 947,57	93 054,88	72409,49	73335,90	73973,91	75750,25
Dépenses d'investissement	2 000,00	1 605,00	4 604,61	2 718,80	4 496,81	1 082,21	5049,41	3731,25	5950,99	5007,84
Recettes d'investissement	2 000,00	3 169,61	4 604,61	4 104,61	4 496,81	1 794,81	5049,41	1521,41	5950,99	4029,38
Total D	52 254,61	50 179,92	66 400,79	57 413,89	92 443,38	73 758,10	77458,90	69033,40	79924,90	50981,26
Total R		57 140,71		69 046,27		94 849,69		74857,31		79779,63
R-D		6 960,79		11 632,38		21 091,59		-5823,91		28798,37

BP = Budget Primitif

CA= Compte Administratif (réalisé)

2- Continuité des actions du CCAS

Aide alimentaire et financières :

- ✓ Aide alimentaire dans les mêmes conditions : distribution des colis alimentaires et hygiène, tickets services
- √ Maintien des aides financières, à un niveau identique
- ✓ Maintien de la subvention au Club des ainés « Lous Inventaïres »

Prévention santé et ralentissement de la perte d'autonomie :

✓ Poursuite de la permanence par une « patiente partenaire », pour accompagner les personnes touchées par le cancer (les patients et leurs proches)

2- Continuité des actions du CCAS (suite)

- ✓ Continuité du service gratuit de transport dans la commune pour les personnes de + 80 ans
- ✓ Ateliers gratuits sportifs et de travail sur la mémoire, à destination des personnes âgées
- ✓ Participation à la semaine bleue et organisation d'activités intergénérationnelles
- ✓ Poursuite de la prise en charge des formations pour « Les gestes qui sauvent » à destination de tous les CM2
- ✓ Poursuite des prises en charge des thérapies par une psychologue partenaire du CCAS

3- Les nouvelles orientations en 2024

Alimentation:

- ✓ Au niveau national, la Banque alimentaire connait des problèmes d'approvisionnement qui impactent les CCAS (baisse des denrées achetées à la BA). Le CCAS assure une veille sur les thématiques de précarité alimentaire et d'amélioration de la qualité de l'alimentation pour toutes et tous (circuits d'approvisionnement, sécurité sociale de l'alimentation, projet de convention avec les commerçants locaux, etc.)
- ✓ Mieux se nourrir : des ateliers cuisines vont être organisés par les agents du CCAS et des sorties dans un supermarché local pour apprendre à décrypter les étiquettes des produits achetés.

Accompagnement informatique et accès aux droits :

✓ En complément des ateliers numériques de la Métropole, le CCAS proposera des accompagnements pour faciliter les actes administratifs et l'accès aux droits qui se réalisent essentiellement aujourd'hui via l'outil informatique.

3- Les nouvelles orientations en 2024 (suite)

Développement de la prévention santé et lutte contre l'isolement :

- ✓ Pour des personnes fréquentant le CCAS, en recherche d'apaisement et de bien être, des séances d'Art thérapie seront proposées au centre Rabelais.
- ✓ Les personnes âgées et isolées pourront si elles le souhaitent, suivre des séances de thérapies par les animaux (à Prades le Lez, au sein de l'association « Doux ani-maux »).
- ✓ Mise en place d'actions contre la précarité menstruelle (favoriser l'accès à des protections saines et durables)
- ✓ Organisation de moments de convivialité ex: Sortie organisée à la mer pour les personnes âgées transportées les jeudi matin.

Investissement de matériel pour les bureaux du CCAS:

✓ Achat de mobilier : armoires sécurisées, chaises, matériel électro-ménager,...